



SERVICE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Tous les partenaires de la VSAD s'engagent à procéder à la vérification des antécédents judiciaires pour tout employé ou bénévole qui œuvre auprès de clientèles vulnérables (y compris les enfants et les personnes handicapées).

Certains partenaires sont admissibles au service gratuit de vérification des antécédents judiciaires du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ).

- Le service gratuit de vérification des antécédents judiciaires s'applique aux *bénévoles* des partenaires admissibles.
- Le SLCRC effectue le lien avec le SPVQ.
- Le partenaire envoie par courriel les informations des personnes dont la vérification est nécessaire à martine.leduc@vsad.ca.
- La demande sera analysée et traitée dans les 72 heures suivant sa réception.

Pour informations : Martine Leduc, directrice adjointe aux loisirs, 418 878-5473 poste 5803 ou martine.leduc@vsad.ca

